



CHARTE DES VALEURS COMMUNES A L'ASSOCIATION

Née à Gohapin en 2020, māj
2025 ?

L'Association Bio Calédonia garantit le respect des principes fondamentaux et des exigences de la Norme Océanienne d'Agriculture Biologique (NOAB) pour les productions labellisées Bio Pasifika, ainsi que le développement de l'agriculture biologique sur le territoire.

1/ ENGAGEMENT

Les adhérents s'engagent dans une démarche collective. Les Systèmes Participatifs de Garantie (SPG) représentent des systèmes de vérification alternatifs à la certification par tiers et reposent sur l'investissement de producteurs et de consommateurs. Engagés, ils plébiscitent l'agriculture biologique comme système de production, décliné sous de nombreuses formes, et valorisent ses bénéfices sur l'environnement et les communautés.

2/ PARTAGE

Les adhérents et salariés de Bio Calédonia sont réunis par des valeurs communes et ouverts au partage, à la cohésion, à l'inclusion de nouveaux membres. Par ailleurs au maximum, les membres élus pour diriger l'association au sein du Conseil d'administration devront être des membres préalablement engagés dans l'association mais également issus de différentes communautés et zones géographiques (provinces, groupes locaux), ce afin d'assurer une certaine représentativité de l'association. Dans la même optique, il devra autant que possible y avoir une parité au sein du Conseil d'administration.

3/ RESPECT

Tous s'engagent à se respecter et à respecter leur diversité.

4/ TRANSPARENCE

Ensemble ils défendent des relations basées sur la transparence, notamment garanties par la traçabilité des pratiques et des conformités avec la norme. La transparence est également cruciale en ce qui concerne l'organisation et gouvernance de l'association.

5/ EQUITE

Les adhérents et l'équipe salariée assurent une équité de traitement à tous les producteurs. Ils défendent une association inclusive, ouverte sur la pluralité des systèmes agricoles et promeuvent une juste rémunération des producteurs dans le respect de leur dignité et de leur travail, encourageant des dynamiques économiques et sociales positives.

6/ QUALITE

L'association garantit des produits sains, éthiques et solidaires. Ses membres s'engagent individuellement et collectivement pour le respect des exigences de la NOAB dans leurs pratiques. Les membres participent au processus d'apprentissage proposé par la dynamique collective et participent à l'amélioration continue de l'application de la Norme Océanienne d'Agriculture Biologique (NOAB) en proposant des solutions, partagées et discutées, qui concourent à l'évolution des pratiques.

7/ SOLIDARITE

Regroupés localement autour d'un objectif commun, les adhérents font preuve de solidarité. Avec les salariés ils veillent les uns sur les autres et contribuent à maintenir un environnement sûr, respectueux et bienveillant lors de tout événement.